



CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Parties impliquées dans la Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ65

- a) Yamaha Motor Europe N.V., (ci-après dénommé YME), y compris ses filiales ;
- b) IMR Moto Racing (ci-après dénommé IMR) ;
- c) Fédération Internationale de Motocyclisme – Europe (ci-après dénommée FIM/FIM Europe).

2. Implication des parties

- a) YME définit la structure et les règles de la Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ65 (ci-après dénommé la « Coupe ») et est l'entité en charge de la gestion des droits marketing et promotionnels de la Coupe et de l'interaction entre les différentes parties prenantes impliquées dans ce projet ;
- b) Les filiales de YME sont en charge de la communication au niveau local et du contact direct avec les pilotes, elles leur fourniront le pack de bienvenue et le kit d'autocollants *bLU cRU* au nom de YME ;
- c) IMR gère les droits télévisuels pour la SuperFinale et est en charge de la promotion de la SuperFinale de la Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ65 dans le cadre du Monster Energy FIM Motocross of Nations annuel. IMR est la partie prenante qui établit le contact direct avec la FIM/FIM Europe en ce qui concerne la SuperFinale ;
- d) Imola/MC Montecoralli est en charge de l'organisation de la SuperFinale de la Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ65 dans le cadre du Monster Energy FIM Motocross of Nations annuel.
- e) L'octroi des licences pour l'événement de la SuperFinale est assujéti aux termes des réglementations techniques et sportives de la FIM Europe (seule la licence continentale pour un événement ou la licence annuelle pour le Championnat européen des 65 est autorisée) et il incombe au pilote d'en faire la demande auprès de sa fédération nationale. Elles peuvent être obtenues dans l'extranet de la FIM.

3. Structure de la Cup

- a) Adhésion
Pour participer à la Coupe, l'inscription en ligne est possible du 2 décembre 2020 au 28 février 2021 ;
- b) Championnat national
Cette Coupe fera partie intégrante des championnats nationaux, dans lesquels les pilotes Yamaha auront leur propre classement. Celui-ci sera verrouillé le 1 septembre 2021 pour procéder à la sélection des pilotes qui participeront à la SuperFinale ;
- c) SuperFinale
Les meilleurs pilotes de chaque championnat national courront dans la SuperFinale qui se déroulera le **25-26 Septembre in Imola, Italy** et qui fera partie de l'événement principal qu'est le « **Monster Energy FIM Motocross of Nations** » ;
- d) Cérémonie du podium de la SuperFinale
Les 3 premiers pilotes au classement général recevront les prix suivants en récompense :



- 1° Coupe/Plaque/Médaille de la FIM-Europe
- 2° Coupe/Plaque/Médaille de la FIM-Europe
- 3° Coupe/Plaque/Médaille de la FIM-Europe

Un prix Distributeur sera attribué par YME au distributeur national faisant preuve du plus grand dynamisme en termes de : contact, inscriptions, informations sportives, communiqués de presse et présence sur le terrain ;

Un prix du Plus jeune coureur sera attribué au plus jeune coureur de la grille de départ de la SuperFinale.

- e) *bLU cRU* Masterclass
Les 3 meilleurs pilotes et 2 pilotes de remplacement sélectionnés par YME Racing Committee de la SuperFinale au Monster Energy FIM Motocross of Nations participeront ensuite à une event Masterclass (octobre/novembre 2021) avec les Ambassadeurs de la *bLU cRU* ;
- f) Zone EMX 65 et course finale 2022
Le meilleur pilote de la Masterclass, sélectionné par le YME Racing Committee et les Ambassadeurs de la *bLU cRU*, seront soutenus par Yamaha aux conditions indiquées ci-dessous : 10 pendant la saison 2022.

4. Exigences en matière de participation

- a) La participation à la Coupe est limitée aux championnats nationaux en Europe ;
- b) Le pilote doit être pleinement licencié dans sa fédération nationale, il doit respecter les règles techniques/sportives de la Coupe nationale et il doit courir avec une Yamaha YZ85 dans un championnat d'un pays européen ;
- c) Pour participer à la Coupe, le pilote doit avoir entre le 8 (2013) - et 11 ans (2010) ;
L'âge minimum de 8 ans doit être atteint lors des premières vérifications techniques de l'épreuve qui est normalement le vendredi de l'épreuve.
L'âge maximum se termine à la fin de l'année civile au cours de laquelle le coureur atteint l'âge de 11 ans.
- d) Pour les pilotes participant à la Coupe, il est **obligatoire** d'utiliser pendant la saison du championnat national, pendant la SuperFinale et la Masterclass, l'autocollant Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ65 et le kit Paddock Blu fournis par les filiales nationales de YME.

5. Assurance

- a) La responsabilité de l'assurance pour la Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ65 incombe à chaque fédération nationale et, pour la SuperFinale plus particulièrement, à la FIM ;
- b) Les clauses d'indemnisation et de responsabilité sont définies par la police d'assurance incluse dans les licences de la FIM et des fédérations nationales ;
- c) Le pilote reconnaît et accepte les risques et les dangers que sa participation à la Coupe implique. YME et/ou ses filiales sont exclues de toute responsabilité en cas d'accident qui entraînerait une blessure, une invalidité permanente ou le décès.

6. Participation aux événements

- a) Pour pouvoir participer à la SuperFinale, les pilotes doivent courir dans leur championnat national et sont tenus de participer à au moins 50 % des courses de ce championnat ;



- b) La responsabilité du nombre de pilotes par pays et de la sélection des pilotes pour la SuperFinale incombe à YME ;
- c) Le nombre total de 40 pilotes sera atteint selon les critères suivants par groupe :

Groupe A. Espagne/Italie/France/Royaume-Uni/Allemagne/Pays-Bas – **TOTAL de 18 pilotes;**

Groupe B. Suède/Norvège/Danemark/Finlande/Belgique/Autriche/Suisse – **TOTAL de 14 pilotes;**

Groupe C. Grèce/Portugal/Pologne/Turquie/Ukraine/Lettonie/Estonie/Croatie – **TOTAL de 8 pilotes;**

À la fin des inscriptions, l'attribution précise de coureurs par pays sera définie en fonction du nombre d'inscription avec pour objectif d'offrir la même possibilité de concourir dans la SuperFinale au sein de chaque Groupe.

- d) Les pilotes, qui parviennent à la manche suivante de la Coupe, sont tenus d'y participer, sauf si un cas de force majeure (tel qu'une blessure, un problème de santé grave) les en empêche. Dans ce cas, le pilote sera remplacé par un pilote de réserve.

7. Coûts

- a) Tous les frais de participation à cette Coupe (en ce qui concerne les championnats nationaux, la SuperFinale et la *bLU cRU* Masterclass) seront à la charge du coureur/de l'équipe, y compris, sans toutefois s'y limiter, le transport et la logistique, l'achat et l'utilisation de la moto, les pièces, la mécanique et l'assistance, la licence pour participer au championnat et à la SuperFinale ;
- b) La Coupe, y compris les courses de la SuperFinale, de la Masterclass et de EMX65 (à l'exception de la Coupe Nationale aux termes de son règlement, de la licence pour les championnats nationaux et des frais de participation établis par la fédération nationale/l'organisateur), n'implique aucun frais d'inscription ;
- c) Les filiales nationales de YME fourniront gratuitement un pack de bienvenue *bLU cRU* (2/T-shirt Camo Paddock Blue, 1/sweat à capuche Camo Paddock Blue, 1/parapluie, 1/casquette/sac à dos) et un kit d'autocollants exclusifs pour la moto ;
Si le pilote a besoin de plus pack de bienvenue et de kits d'autocollants pour sa moto, ceux-ci doivent être demandés aux filiales nationales de YME, par l'intermédiaire du coordinateur du *bLU cRU*, et ils seront fournis à un prix promotionnel.

8. Instructions pour l'inscription

- a) Pour participer à la Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ65, il est obligatoire de se conformer aux étapes du processus d'inscription en ligne. > ;
- b) Le pilote sera contacté par le coordinateur national de la *bLU cRU* dans les 14 jours pour confirmer l'inscription
- c) Toutes les informations fournies par le pilote doivent relever de sa responsabilité, celles-ci étant vérifiées par les distributeurs nationaux.

9. Annulation des événements



Pour tout motif et sans préavis, YME se réserve le droit, à sa discrétion, de modifier ou d'annuler à tout moment, intégralement ou partiellement (les Conditions générales) la Coupe. YME n'est pas responsable des frais encourus par le coureur en raison de l'annulation.

10. Conditions de participation à EMX65 2022

- a) Le meilleur pilote de la *bLU cRU* Masterclass sélectionné participera au championnat EMX85 en 2022 ;
- b) Le pilote sera un Yamaha Official Rider selon des conditions à convenir dans un contrat annuel de pilote avec YME et bénéficiera de ces avantages ;
 - a. N° 1 YZ65 (prêt à usage) – 1 kit GYTR – 1 lot de pièces détachées std (valeur max. 3 000 €)
- c) Le pilote participant à la EMX65 devra respecter les règles et les instructions de YME et de l'équipe, y compris les accords de parrainage.

11. Droits à l'image

Gratuitement jusqu'au 31 décembre 2021 et sans limitation dans le temps, à des fins historiques pour les matériels fabriqués avant le 31 décembre 2021 et sans restriction de temps ou de territoire, le pilote accorde ou procure à YME le droit exclusif d'utiliser son nom, son ou ses numéros personnels de course, sa signature, ses initiales, son portrait, y compris les photos, films, vidéos, CD/DVD-ROM et toute autre séquence ou tout autre commentaire du pilote envoyé par moyen électronique, ainsi que ses commentaires et opinions concernant des publicités, activités promotionnelles et la vente de motos et autres produits fabriqués et/ou vendus par YME.

12. Échéance

Le présent Accord entrera en vigueur au moment de l'inscription et expirera automatiquement le 31 décembre 2021 sans qu'une notification de YME ou du pilote ne soit requise.

13. Loi applicable

- a) En s'inscrivant à la coupe et en signant le formulaire d'inscription, le pilote accepte les Conditions générales. ;
- b) Le pilote accepte que tout litige en rapport avec sa participation à la Coupe ou avec la Coupe, y compris l'utilisation des informations fournies par le pilote à YME, soit résolu par le tribunal compétent d'Amsterdam, aux Pays-Bas.



CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Parties impliquées dans la Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ85

- a) Yamaha Motor Europe N.V., (ci-après dénommé YME), y compris ses filiales ;
- b) Infront Moto Racing (ci-après dénommé IMR) ;
- c) Fédération Internationale de Motocyclisme – Europe (ci-après dénommée FIM/FIM Europe).

2. Implication des parties

- a) YME définit la structure et les règles de la Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ85 (ci-après dénommé la « Coupe ») et est l'entité en charge de la gestion des droits marketing et promotionnels de la Coupe et de l'interaction entre les différentes parties prenantes impliquées dans ce projet ;
- b) Les filiales de YME sont en charge de la communication au niveau local et du contact direct avec les pilotes, elles leur fourniront le pack de bienvenue et le kit d'autocollants *bLU cRU* au nom de YME ;
- c) IMR gère les droits télévisuels pour la SuperFinale et est en charge de la promotion de la SuperFinale de la Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ85 dans le cadre du Monster Energy FIM Motocross of Nations annuel. IMR est la partie prenante qui établit le contact direct avec la FIM/FIM Europe en ce qui concerne la SuperFinale ;
- d) Imola/MC Montecoralli est en charge de l'organisation de la SuperFinale de la Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ85 dans le cadre du Monster Energy FIM Motocross of Nations annuel.
- e) L'octroi des licences pour l'événement de la SuperFinale est assujéti aux termes des réglementations techniques et sportives de la FIM Europe (seule la licence continentale pour un événement ou la licence annuelle pour le Championnat européen des 85 est autorisée) et il incombe au pilote d'en faire la demande auprès de sa fédération nationale. Elles peuvent être obtenues dans l'extranet de la FIM.

3. Structure de la Cup

- a) Adhésion
Pour participer à la Coupe, l'inscription en ligne est possible du 2 décembre 2020 au 28 février 2021 ;
- b) Championnat national
Cette Coupe fera partie intégrante des championnats nationaux, dans lesquels les pilotes Yamaha auront leur propre classement. Celui-ci sera verrouillé le 1 septembre 2021 pour procéder à la sélection des pilotes qui participeront à la SuperFinale ;
- c) SuperFinale
Les meilleurs pilotes de chaque championnat national courront dans la SuperFinale qui se déroulera le **25-26 Septembre in Imola, Italy**, et qui fera partie de l'événement principal qu'est le « **Monster Energy FIM Motocross of Nations** » ;
- d) Cérémonie du podium de la SuperFinale



Les 3 premiers pilotes au classement général recevront les prix suivants en récompense :

- 1° Coupe/Plaque/Médaille de la FIM-Europe
- 2° Coupe/Plaque/Médaille de la FIM-Europe
- 3° Coupe/Plaque/Médaille de la FIM-Europe

Un prix Distributeur sera attribué par YME au distributeur national faisant preuve du plus grand dynamisme en termes de : contact, inscriptions, informations sportives, communiqués de presse et présence sur le terrain ;

Un prix du Plus jeune coureur sera attribué au plus jeune coureur de la grille de départ de la SuperFinale.

e) *bLU cRU* Masterclass

Les 3 meilleurs pilotes et 2 pilotes de remplacement sélectionnés par YME Racing Committee de la SuperFinale au Monster Energy FIM Motocross of Nations participeront ensuite à une event Masterclass (octobre/novembre 2021) avec les Ambassadeurs de la *bLU cRU* ;

f) Zone EMX 85 et course finale 2022

Le meilleur pilote de la Masterclass, sélectionné par le comité de course de YME et les Ambassadeurs de la *bLU cRU*, seront soutenus par Yamaha aux conditions indiquées ci-dessous: 10 pendant la saison 2022.

4. Exigences en matière de participation

- a) La participation à la Coupe est limitée aux championnats nationaux en Europe ;
- b) Le pilote doit être pleinement licencié dans sa fédération nationale, il doit respecter les règles techniques/sportives de la Coupe nationale et il doit courir avec une Yamaha YZ85 dans un championnat d'un pays européen ;
- c) Pour participer à la Coupe, le pilote doit avoir entre le 11 (2010) - et 13 ans (2008) ; L'âge minimum de 11 ans doit être atteint lors des premières vérifications techniques de l'épreuve qui est normalement le vendredi de l'épreuve. L'âge maximum se termine à la fin de l'année civile au cours de laquelle le coureur atteint l'âge de 13 ans.
- d) Pour les pilotes participant à la Coupe, il est **obligatoire** d'utiliser pendant la saison du championnat national, pendant la SuperFinale et la Masterclass, l'autocollant Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ85 et le kit Paddock Blu fournis par les filiales nationales de YME.

5. Assurance

- a) La responsabilité de l'assurance pour la Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ85 incombe à chaque fédération nationale et, pour la SuperFinale plus particulièrement, à la FIM ;
- b) Les clauses d'indemnisation et de responsabilité sont définies par la police d'assurance incluse dans les licences de la FIM et des fédérations nationales ;
- c) Le pilote reconnaît et accepte les risques et les dangers que sa participation à la Coupe implique. YME et/ou ses filiales sont exclues de toute responsabilité en cas d'accident qui entraînerait une blessure, une invalidité permanente ou le décès.

6. Participation aux événements



- a) Pour pouvoir participer à la SuperFinale, les pilotes doivent courir dans leur championnat national et sont tenus de participer à au moins 50 % des courses de ce championnat ;
- b) La responsabilité du nombre de pilotes par pays et de la sélection des pilotes pour la SuperFinale incombe à YME ;
- c) Le nombre total de 40 pilotes sera atteint selon les critères suivants par groupe :

Groupe A. Espagne/Italie/France/Royaume-Uni/Allemagne/Pays-Bas – **TOTAL de 18 pilotes;**

Groupe B. Suède/Norvège/Danemark/Finlande/Belgique/Autriche/Suisse – **TOTAL de 14 pilotes;**

Groupe C. Grèce/Portugal/Pologne/Turquie/Ukraine/Lettonie/Estonie/Croatie – **TOTAL de 8 pilotes;**

À la fin des inscriptions, l'attribution précise de coureurs par pays sera définie en fonction du nombre d'inscription avec pour objectif d'offrir la même possibilité de concourir dans la SuperFinale au sein de chaque Groupe.

- d) Les pilotes, qui parviennent à la manche suivante de la Coupe, sont tenus d'y participer, sauf si un cas de force majeure (tel qu'une blessure, un problème de santé grave) les en empêche. Dans ce cas, le pilote sera remplacé par un pilote de réserve.

7. Coûts

- a) Tous les frais de participation à cette Coupe (en ce qui concerne les championnats nationaux, la SuperFinale et la *bLU cRU* Masterclass) seront à la charge du coureur/de l'équipe, y compris, sans toutefois s'y limiter, le transport et la logistique, l'achat et l'utilisation de la moto, les pièces, la mécanique et l'assistance, la licence pour participer au championnat et à la SuperFinale ;
- b) La Coupe, y compris les courses de la SuperFinale, de la Masterclass et de EMX85 (à l'exception de la Coupe Nationale aux termes de son règlement, de la licence pour les championnats nationaux et des frais de participation établis par la fédération nationale/l'organisateur), n'implique aucun frais d'inscription ;
- c) Les filiales nationales de YME fourniront gratuitement un pack de bienvenue *bLU cRU* (2/T-shirt Camo Paddock Blue, 1/sweat à capuche Camo Paddock Blue, 1/parapluie, 1/casquette/sac à dos) et un kit d'autocollants exclusifs pour la moto ;
Si le pilote a besoin de plus pack de bienvenue et de kits d'autocollants pour sa moto, ceux-ci doivent être demandés aux filiales nationales de YME, par l'intermédiaire du coordinateur du *bLU cRU*, et ils seront fournis à un prix promotionnel.

8. Instructions pour l'inscription

- a) Pour participer à la Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ85, il est obligatoire de se conformer aux étapes du processus d'inscription en ligne. > ;
- b) Le pilote sera contacté par le coordinateur national de la *bLU cRU* dans les 14 jours pour confirmer l'inscription
- c) Toutes les informations fournies par le pilote doivent relever de sa responsabilité, celles-ci étant vérifiées par les distributeurs nationaux.



9. Annulation des événements

Pour tout motif et sans préavis, YME se réserve le droit, à sa discrétion, de modifier ou d'annuler à tout moment, intégralement ou partiellement (les Conditions générales) la Coupe. YME n'est pas responsable des frais encourus par le coureur en raison de l'annulation.

10. Conditions de participation à EMX85 2022

- a) Le meilleur pilote de la *bLU cRU* Masterclass sélectionné participera au championnat EMX85 en 2022 ;
- b) Le pilote sera un Yamaha Official Rider selon des conditions à convenir dans un contrat annuel de pilote avec YME et bénéficiera de ces avantages ;
 - a. N° 1 YZ85 (prêt à usage) – 1 kit GYTR – 1 lot de pièces détachées std (valeur max. 3 000 €)
- c) Le pilote participant à la EMX85 devra respecter les règles et les instructions de YME et de l'équipe, y compris les accords de parrainage.

11. Droits à l'image

Gratuitement jusqu'au 31 décembre 2021 et sans limitation dans le temps, à des fins historiques pour les matériels fabriqués avant le 31 décembre 2021 et sans restriction de temps ou de territoire, le pilote accorde ou procure à YME le droit exclusif d'utiliser son nom, son ou ses numéros personnels de course, sa signature, ses initiales, son portrait, y compris les photos, films, vidéos, CD/DVD-ROM et toute autre séquence ou tout autre commentaire du pilote envoyé par moyen électronique, ainsi que ses commentaires et opinions concernant des publicités, activités promotionnelles et la vente de motos et autres produits fabriqués et/ou vendus par YME.

12. Échéance

Le présent Accord entrera en vigueur au moment de l'inscription et expirera automatiquement le 31 décembre 2021 sans qu'une notification de YME ou du pilote ne soit requise.

13. Loi applicable

- a) En s'inscrivant à la coupe et en signant le formulaire d'inscription, le pilote accepte les Conditions générales. ;
- b) Le pilote accepte que tout litige en rapport avec sa participation à la Coupe ou avec la Coupe, y compris l'utilisation des informations fournies par le pilote à YME, soit résolu par le tribunal compétent d'Amsterdam, aux Pays-Bas.



CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Parties impliquées dans la Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ125

- a) Yamaha Motor Europe N.V., (ci-après dénommé YME), y compris ses filiales ;
- b) Infront Moto Racing (ci-après dénommé IMR) ;
- c) Fédération Internationale de Motocyclisme – Europe (ci-après dénommée FIM/FIM Europe).

2. Implication des parties

- a) YME définit la structure et les règles de la Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ125 (ci-après dénommé la « Coupe ») et est l'entité en charge de la gestion des droits marketing et promotionnels de la Coupe et de l'interaction entre les différentes parties prenantes impliquées dans ce projet ;
- b) Les filiales de YME sont en charge de la communication au niveau local et du contact direct avec les pilotes, elles leur fourniront le pack de bienvenue et le kit d'autocollants *bLU cRU* au nom de YME ;
- c) IMR gère les droits télévisuels pour la SuperFinale et est en charge de la promotion de la SuperFinale de la Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ85 dans le cadre du Monster Energy FIM Motocross of Nations annuel. IMR est la partie prenante qui établit le contact direct avec la FIM/FIM Europe en ce qui concerne la SuperFinale ;
- d) Imola/MC Montecoralli est en charge de l'organisation de la SuperFinale de la Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ125 dans le cadre du Monster Energy FIM Motocross of Nations annuel.
- e) L'octroi des licences pour l'événement de la SuperFinale est assujéti aux termes des réglementations techniques et sportives de la FIM Europe (seule la licence continentale pour un événement ou la licence annuelle pour le Championnat européen des 125 est autorisée) et il incombe au pilote d'en faire la demande auprès de sa fédération nationale. Elles peuvent être obtenues dans l'extranet de la FIM.

3. Structure de la Cup

- a) Adhésion
Pour participer à la Coupe, l'inscription en ligne est possible du 2 décembre 2020 au 28 février 2021 ;
- b) Championnat national
Cette Coupe fera partie intégrante des championnats nationaux, dans lesquels les pilotes Yamaha auront leur propre classement. Celui-ci sera verrouillé le 1 septembre 2020 pour procéder à la sélection des pilotes qui participeront à la SuperFinale ;
- c) SuperFinale
Les meilleurs pilotes de chaque championnat national courront dans la SuperFinale qui se déroulera le **25-26 Septembre in Imola, Italy** et qui fera partie de l'événement principal qu'est le « **Monster Energy FIM Motocross of Nations** » ;
- d) Cérémonie du podium de la SuperFinale
Les 3 premiers pilotes au classement général recevront les prix suivants en récompense :



- 1° Coupe/Plaque/Médaille de la FIM-Europe
- 2° Coupe/Plaque/Médaille de la FIM-Europe
- 3° Coupe/Plaque/Médaille de la FIM-Europe

Un prix Distributeur sera attribué par YME au distributeur national faisant preuve du plus grand dynamisme en termes de : contact, inscriptions, informations sportives, communiqués de presse et présence sur le terrain ;

Un prix du Plus jeune coureur sera attribué au plus jeune coureur de la grille de départ de la SuperFinale.

- e) *bLU cRU* Masterclass
Les 3 meilleurs pilotes et 2 pilotes de remplacement sélectionnés par YME Racing Committee de la SuperFinale au Monster Energy FIM Motocross of Nations participeront ensuite à une event Masterclass (octobre/novembre 2021) avec les Ambassadeurs de la *bLU cRU* ;
- f) EMX 125 ride 2022
Le meilleur pilote de la Masterclass, choisi par le comité de course YME et les ambassadeurs *bLU cRU*, rejoindra l'équipe Yamaha *bLU cRU* EMX125 en tant que pilote officiel Yamaha pour la saison 2021. Un coureur supplémentaire pour rejoindre l'équipe sera évalué lors de la Masterclass.

4. Exigences en matière de participation

- a) La participation à la Coupe est limitée aux championnats nationaux en Europe ;
- b) Le pilote doit être pleinement licencié dans sa fédération nationale, il doit respecter les règles techniques/sportives de la Coupe nationale et il doit courir avec une Yamaha YZ85 dans un championnat d'un pays européen ;
- c) Pour participer à la Coupe, le pilote doit avoir entre le 13 (2008) et 16 ans (2005) ;
L'âge minimum de 13 ans doit être atteint lors des premières vérifications techniques de l'épreuve qui est normalement le vendredi de l'épreuve.
L'âge maximum se termine à la fin de l'année civile au cours de laquelle le coureur atteint l'âge de 16 ans.
- d) Pour les pilotes participant à la Coupe, il est obligatoire d'utiliser pendant la saison du championnat national, pendant la SuperFinale et la Masterclass, l'autocollant Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ125 et le kit Paddock Blu fournis par les filiales nationales de YME.

5. Assurance

- a) La responsabilité de l'assurance pour la Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ125 incombe à chaque fédération nationale et, pour la SuperFinale plus particulièrement, à la FIM ;
- b) Les clauses d'indemnisation et de responsabilité sont définies par la police d'assurance incluse dans les licences de la FIM et des fédérations nationales ;
- c) Le pilote reconnaît et accepte les risques et les dangers que sa participation à la Coupe implique. YME et/ou ses filiales sont exclues de toute responsabilité en cas d'accident qui entraînerait une blessure, une invalidité permanente ou le décès.

6. Participation aux événements



- a) Pour pouvoir participer à la SuperFinale, les pilotes doivent courir dans leur championnat national et sont tenus de participer à au moins 50 % des courses de ce championnat ;
- b) La responsabilité du nombre de pilotes par pays et de la sélection des pilotes pour la SuperFinale incombe à YME ;
- c) Le nombre total de 40 pilotes sera atteint selon les critères suivants par groupe :

Groupe A. Espagne/Italie/France/Royaume-Uni/Allemagne/Pays-Bas – **TOTAL de 18 pilotes;**

Groupe B. Suède/Norvège/Danemark/Finlande/Belgique/Autriche/Suisse – **TOTAL de 14 pilotes;**

Groupe C. Grèce/Portugal/Pologne/Turquie/Ukraine/Lettonie/Estonie/Croatie – **TOTAL de 8 pilotes;**

À la fin des inscriptions, l'attribution précise de coureurs par pays sera définie en fonction du nombre d'inscription avec pour objectif d'offrir la même possibilité de concourir dans la SuperFinale au sein de chaque Groupe.

- d) Les pilotes, qui parviennent à la manche suivante de la Coupe, sont tenus d'y participer, sauf si un cas de force majeure (tel qu'une blessure, un problème de santé grave) les en empêche. Dans ce cas, le pilote sera remplacé par un pilote de réserve.

7. Coûts

- a) Tous les frais de participation à cette Coupe (en ce qui concerne les championnats nationaux, la SuperFinale et la *bLU cRU* Masterclass) seront à la charge du coureur/de l'équipe, y compris, sans toutefois s'y limiter, le transport et la logistique, l'achat et l'utilisation de la moto, les pièces, la mécanique et l'assistance, la licence pour participer au championnat et à la SuperFinale ;
- b) La Coupe, y compris les courses de la SuperFinale, de la Masterclass et de EMX125 (à l'exception de la Coupe Nationale aux termes de son règlement, de la licence pour les championnats nationaux et des frais de participation établis par la fédération nationale/l'organisateur), n'implique aucun frais d'inscription ;
- c) Les filiales nationales de YME fourniront gratuitement un pack de bienvenue *bLU cRU* (2/T-shirt Camo Paddock Blue, 1/sweat à capuche Camo Paddock Blue, 1/parapluie, 1/casquette/sac à dos) et un kit d'autocollants exclusifs pour la moto ;
Si le pilote a besoin de plus pack de bienvenue et de kits d'autocollants pour sa moto, ceux-ci doivent être demandés aux filiales nationales de YME, par l'intermédiaire du coordinateur du *bLU cRU*, et ils seront fournis à un prix promotionnel.

8. Instructions pour l'inscription

- a) Pour participer à la Coupe d'Europe FIM *bLU cRU* YZ125, il est obligatoire de se conformer aux étapes du processus d'inscription en ligne. > ;
- b) Le pilote sera contacté par le coordinateur national de la *bLU cRU* dans les 14 jours pour confirmer l'inscription
- c) Toutes les informations fournies par le pilote doivent relever de sa responsabilité, celles-ci étant vérifiées par les distributeurs nationaux.



9. Annulation des événements

Pour tout motif et sans préavis, YME se réserve le droit, à sa discrétion, de modifier ou d'annuler à tout moment, intégralement ou partiellement (les Conditions générales) la Coupe. YME n'est pas responsable des frais encourus par le coureur en raison de l'annulation.

10. Conditions de participation à EMX125 2022

- a) Le meilleur coureur choisi dans la Coupe d'Europe YZ125 bLU cRU FIM de la Masterclass participera au championnat EMX125 en 2022 pour l'équipe Yamaha bLU cRU EMX125;
- b) Le pilote sera un pilote officiel Yamaha dans des conditions à convenir dans le cadre d'un contrat annuel avec YME;
- c) Le coureur participant à l'EMX125 devra suivre les règles et instructions de YME et de l'équipe, y compris les accords de parrainage.

11. Droits à l'image

Gratuitement jusqu'au 31 décembre 2020 et sans limitation dans le temps, à des fins historiques pour les matériels fabriqués avant le 31 décembre 2021 et sans restriction de temps ou de territoire, le pilote accorde ou procure à YME le droit exclusif d'utiliser son nom, son ou ses numéros personnels de course, sa signature, ses initiales, son portrait, y compris les photos, films, vidéos, CD/DVD-ROM et toute autre séquence ou tout autre commentaire du pilote envoyé par moyen électronique, ainsi que ses commentaires et opinions concernant des publicités, activités promotionnelles et la vente de motos et autres produits fabriqués et/ou vendus par YME.

12. Échéance

Le présent Accord entrera en vigueur au moment de l'inscription et expirera automatiquement le 31 décembre 2021 sans qu'une notification de YME ou du pilote ne soit requise.

13. Loi applicable

- a) En s'inscrivant à la coupe et en signant le formulaire d'inscription, le pilote accepte les Conditions générales. ;
- b) Le pilote accepte que tout litige en rapport avec sa participation à la Coupe ou avec la Coupe, y compris l'utilisation des informations fournies par le pilote à YME, soit résolu par le tribunal compétent d'Amsterdam, aux Pays-Bas.